



RÉGIE DU
SDDEA

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	SM de l'eau de l'assainissement collectif de l'assainissement non-collectif des milieux aquatiques
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 443 000 euros HT
Référence :	2024SMLA23
Date de mise en ligne :	Le jeudi 19 décembre 2024 à 16:00:01
Date de clôture :	Le jeudi 23 janvier 2025 à 12:00:00
Titre :	ETUDES GEOTECHNIQUES ET GEOTHERMIQUES DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DU FUTUR SIEGE DE LA REGIE DU SDDEA

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

Questions / Réponses

[15/01/2025 à 11:41:41] Bonjour,

- Concernant l'assistance aux demandes de subventions, est-ce que vous confirmez que seuls les aides à l'investissement devront faire l'objet de l'assistance demandée (les aides à la décision étant portées par la Maitrise d'Œuvre) ?
- Pourriez-vous nous indiquer quel serait le point retenu pour le rejet des eaux de pompage ? a qui serait la charge des autorisations de rejet des eaux (gestionnaire + dossier Loi sur l'eau éventuel) ?
- Le site est protégé par des potelets en béton qui empêche l'entrée de la machine de forage sur site. Est-ce que le site est également accessible par le portail au Nord-Est de l'emprise foncière ? A défaut, est-ce qu'il est possible de déposer certains potelets en béton ? Le cas échéant, est-ce que vous confirmer que cette prestation est à la charge du Maître d'ouvrage ?
- Dans la réponse aux questions publiées le 14/01/2025, il est indiqué « L'acheteur se réserve la possibilité de commander des quantités supplémentaires pour les prestations qui seront mentionnées par le titulaire dans le bordereau des prix unitaires du lot 1 uniquement ». Pourriez-vous préciser ce qu'il en est pour le lot 2 ? est-ce que le candidat peut proposer un BPU ou aucune prestation optionnelle n'est à prévoir ?
- Est-ce qu'une demande de garantie AQUAPAC sera demandée dans le cadre du projet ? Le cas échéant, qui aura la charge de ce dossier ?
- Dans la réponse aux questions publiées le 14/01/2025, il est indiqué « Travaux TRT ou essai de pompage à prévoir selon la faisabilité ». Pourriez-vous expliciter cette réponse ? Que doit-on comprendre : doit-on les prévoir ou non ? la réponse aux question du 14/01/2025 semble indiquer que oui, mais il n'est pas clairement indiqué s'il est possible ou non de proposer des options. Par ailleurs, sans programme ou descriptif de travaux à l'instar du lot 1, il semble délicat de réaliser une comparaison des offres pour le lot 2 : comment comptez-vous juger les offres ne présentant pas le même volume de travaux ou la même qualité de travaux ?
- Est-ce que les prestataires en charge des travaux doivent présenter des habilitations ou qualification spécifiques ?
- La phase de reconnaissance envisagée doit-elle être dimensionnée de manière à ce que les ouvrages puissent être réutilisés dans le dispositif final ?
- Que doit-on prévoir pour les têtes de puits après création des forages ?
- Doit-on prévoir une phase de développement de la formation aquifère ?
- Doit-on prévoir de combler les ouvrages après travaux ?

Merci,

Cordialement.

[17/01/2025 17:24:50] Bonjour,

- Concernant l'assistance aux demandes de subventions, est-ce que vous confirmez que seuls les aides à l'investissement devront faire l'objet de l'assistance demandée (les aides à la décision étant portées par la Maitrise d'Œuvre) ? Nous confirmons. Merci de prévoir l'assistance pour le montage des dossiers de demandes de subventions en option.
- Pourriez-vous nous indiquer quel serait le point retenu pour le rejet des eaux de pompage ? à qui serait la charge des autorisations de rejet des eaux (gestionnaire + dossier Loi sur l'eau éventuel) ? Prévoir un rejet dans un second puits/forage. Merci de chiffrer en option la mission pour obtention des autorisations de rejet des eaux.
- Le site est protégé par des potelets en béton qui empêche l'entrée de la machine de forage sur site. Est-ce que le site est également accessible par le portail au Nord-Est de l'emprise foncière ? A défaut, est-ce qu'il est possible de déposer certains potelets en béton ? Le cas échéant, est-ce que vous confirmer que cette prestation est à la charge du Maître d'ouvrage ? Le site est accessible par la rue des Troenes via un portique (H = 2,10 m) avec barrière ainsi que par la parking de la société ACCURIDE voisine de notre parcelle. En partie SUD, devant le bâtiment, des rochers sont en place mais devront être déplacés s'il est nécessaire de passer par là. Les potelets en béton ne pourront pas être déposés. L'accès à l'intérieur de la partie boisée est compliqué en raison de la densité de la végétation.
- Dans la réponse aux questions publiées le 14/01/2025, il est indiqué « L'acheteur se réserve la possibilité de commander des quantités supplémentaires pour les prestations qui seront mentionnées par le titulaire dans le bordereau des prix unitaires du lot 1 uniquement ». Pourriez-vous préciser ce qu'il en est pour le lot 2 ? est-ce que le candidat peut proposer un BPU ou aucune prestation optionnelle n'est à prévoir ? Merci de proposer votre propre BPU avec les prestations optionnelles demandées dans les autres réponses + autres prestations optionnelles selon les besoins que vous identifiez.
- Est-ce qu'une demande de garantie AQUAPAC sera demandée dans le cadre du projet ? Le cas échéant, qui aura la charge de ce dossier ? Non demandée en base, à proposer en prestation optionnelle.
- Dans la réponse aux questions publiées le 14/01/2025, il est indiqué « Travaux TRT ou essai de pompage à prévoir selon la faisabilité ». Pourriez-vous expliciter cette réponse ? Que doit-on comprendre : doit-on les prévoir ou non ? la réponse aux question du 14/01/2025 semble indiquer que oui, mais il n'est pas clairement indiqué s'il est possible ou non de proposer des options. Par ailleurs, sans programme ou descriptif de travaux à l'instar du lot 1, il semble délicat de réaliser une comparaison des offres pour le lot 2 : comment comptez-vous juger les offres ne présentant pas le même volume de travaux ou la même qualité de travaux ? Etudes de faisabilité à réaliser avec les 2 solutions. Essais à prévoir selon les conclusions de la faisabilité, TRT ou essai de pompage. Les offres seront jugées sur la base d'une quantité et d'une qualité équivalente de travaux.
- Est-ce que les prestataires en charge des travaux doivent présenter des habilitations ou qualification spécifiques ? Habilitations et/ou qualifications pour ce type d'ouvrage.
- La phase de reconnaissance envisagée doit-elle être dimensionnée de manière à ce que les ouvrages puissent être réutilisés dans le dispositif final ? Oui.
- Que doit-on prévoir pour les têtes de puits après création des forages ? Regard visitable en tête de puits.
- Doit-on prévoir une phase de développement de la formation aquifère ? A proposer en option si cela vous semble nécessaire et pertinent.

• *Doit-on prévoir de combler les ouvrages après travaux ? Le forage de développement devra être réutilisé dans le dispositif final.*

Cordialement.

Questions / Réponses

[06/01/2025 à 10:30:46] Bonjour,

Est-il possible de décaler la date de rendu au 30/01 si la date de remise est au 15/01 ?

Est-il possible de transmettre un DQE et/ou DPGF sur le lot 2 : hydrogéologie ?

Bien cordialement,

[14/01/2025 09:18:26] Bonjour,

Aucune trame de DPGF n'a été fournie pour le lot 2. C'est à vous de rendre votre propre cadre de réponse contractuel (pas de DQE) en détaillant les différentes prestations et en distinguant les 4 solutions évoquées page 4/6 du CCTP, de manière à laisser la possibilité de ne retenir que certaines d'entre elles.

Cordialement.

[02/01/2025 à 10:13:12] 1. Mission G2 PRO : étant donné que le projet ne comprend pas de niveaux enterrés, faut-il prévoir comme demandé :

- une étude hydrogéologique G5 de définition des niveaux caractéristiques de nappe (nécessitant la pose de piézomètre et leur suivi sur au moins un an) ?
- une étude hydrogéologique G5 pour l'estimation des débits de mise hors d'eau (nécessitant des essais de perméabilité spécifiques) ?

2. Il est mentionné le calcul de soutènement/talus : est-ce qu'il y a de tels ouvrages à étudier ? Si oui, quelles sont leurs caractéristiques (localisation, linéaire, hauteur, etc.) ?

[14/01/2025 09:48:53] Bonjour,

Merci de prévoir l'étude hydrogéologique G5 de définition des niveaux caractéristiques de nappe en option.

En revanche, il ne nous semble pas utile de prévoir dans votre offre l'étude hydrogéologique G5 pour l'estimation des débits de mise hors d'eau.

"Il est mentionné le calcul de soutènement/talus : est-ce qu'il y a de tels ouvrages à étudier ? Si oui, quelles sont leurs caractéristiques (localisation, linéaire, hauteur, etc.) ?"

: Sans objet, pas d'ouvrage de ce type à étudier dans le projet actuel.

Cordialement.

[24/12/2024 à 14:58:52] • Pourriez-vous confirmer que l'étude porte à la fois sur l'étude de pré-faisabilité et sur l'étude de faisabilité (après « essais de pompage et Tests de Réponse Thermique ») ?

• Pourriez-vous confirmer que les travaux d'« acquisition des paramètres hydrodynamiques et thermiques pour des essais in situ spécifiques » ne doivent pas être chiffrés dans le cadre du marché ? En effet, nous comprenons au mieux une mission d'assistance technique/maitrise d'œuvre est demandée dans la mesure où l'étude doit être menée « sans travaux ».

• Est-il possible de proposer des prestations supplémentaires optionnelles ?

Questions / Réponses

[14/01/2025 09:28:13] Bonjour,

Les travaux d'« acquisition des paramètres hydrodynamiques et thermiques pour des essais in situ spécifiques » sont bien à chiffrer dans l'offre.

Etudes et travaux sont à prévoir (travaux TRT ou essai de pompage selon la faisabilité).

L'acheteur se réserve la possibilité de commander des quantités supplémentaires pour les prestations qui seront mentionnées par le titulaire dans le bordereau des prix unitaires du lot 1 uniquement.

Cordialement.

[23/12/2024 à 22:46:46] Bonjour, dans le lot 2 aucun DPGF n'a été fourni. est ce normal?

Dans le déroulé il est évoqué un essai de pompage ou un test de réponse thermique. ces prestations sont très différentes et à des couts également différents. sachant que c'est l'étude de faisabilité amont qui doit permettre de définir les caractéristiques du futur ouvrage (profondeur, diamètre, PVC, INOX, essais...) Sachant que pour la nappe il est évoqué un débit de 39 m3h ou 19 m3h ce qui change le dimensionnement de l'ouvrage. Pouvez vous préciser ce qu'il est demandé de chiffrer? est ce qu'une mission d'AMO pour consulter des entreprises de forage CERTIFORAGE géothermie (DCE,ACT,VISA, DET,OPR) à ce stade n'est pas préférable? sachant que la MOA devra ensuite contractualiser avec une entreprise possédant le certiforage?

[14/01/2025 09:30:05] Bonjour,

Il n'y a pas de trame DPGF pour le lot 2, comme indiqué dans les pièces du marché. C'est à vous de remettre votre propre cadre de réponse contractuel en détaillant les différentes prestations et en distinguant bien les 4 solutions évoquées p. 4/6 du CCTP de manière à laisser la possibilité de ne retenir que certaines d'entre elles.

Travaux TRT ou essai de pompage à prévoir selon la faisabilité.

45 m3/h à prendre en compte.

Non, pas de mission d'AMO.

Cordialement.